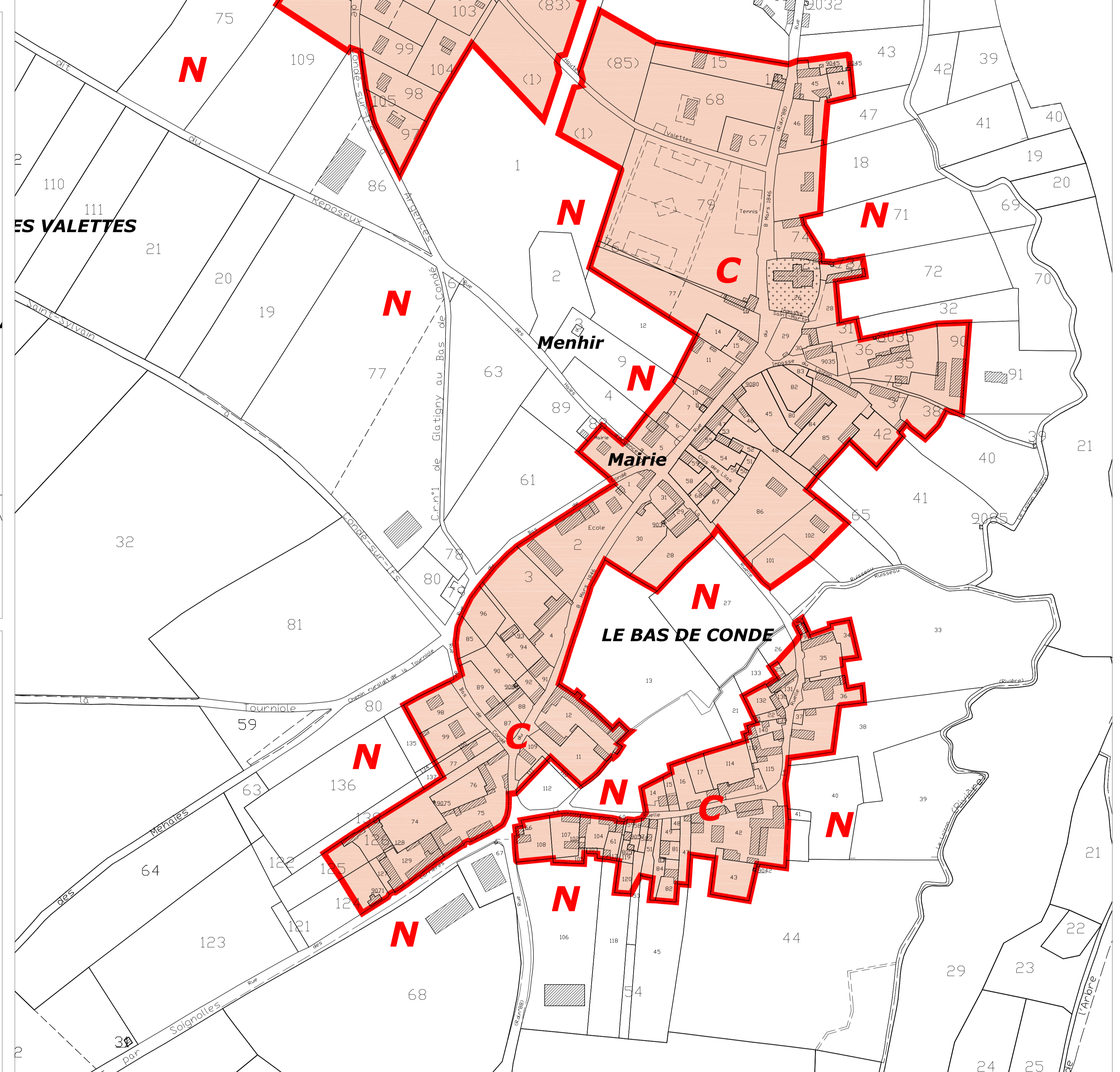
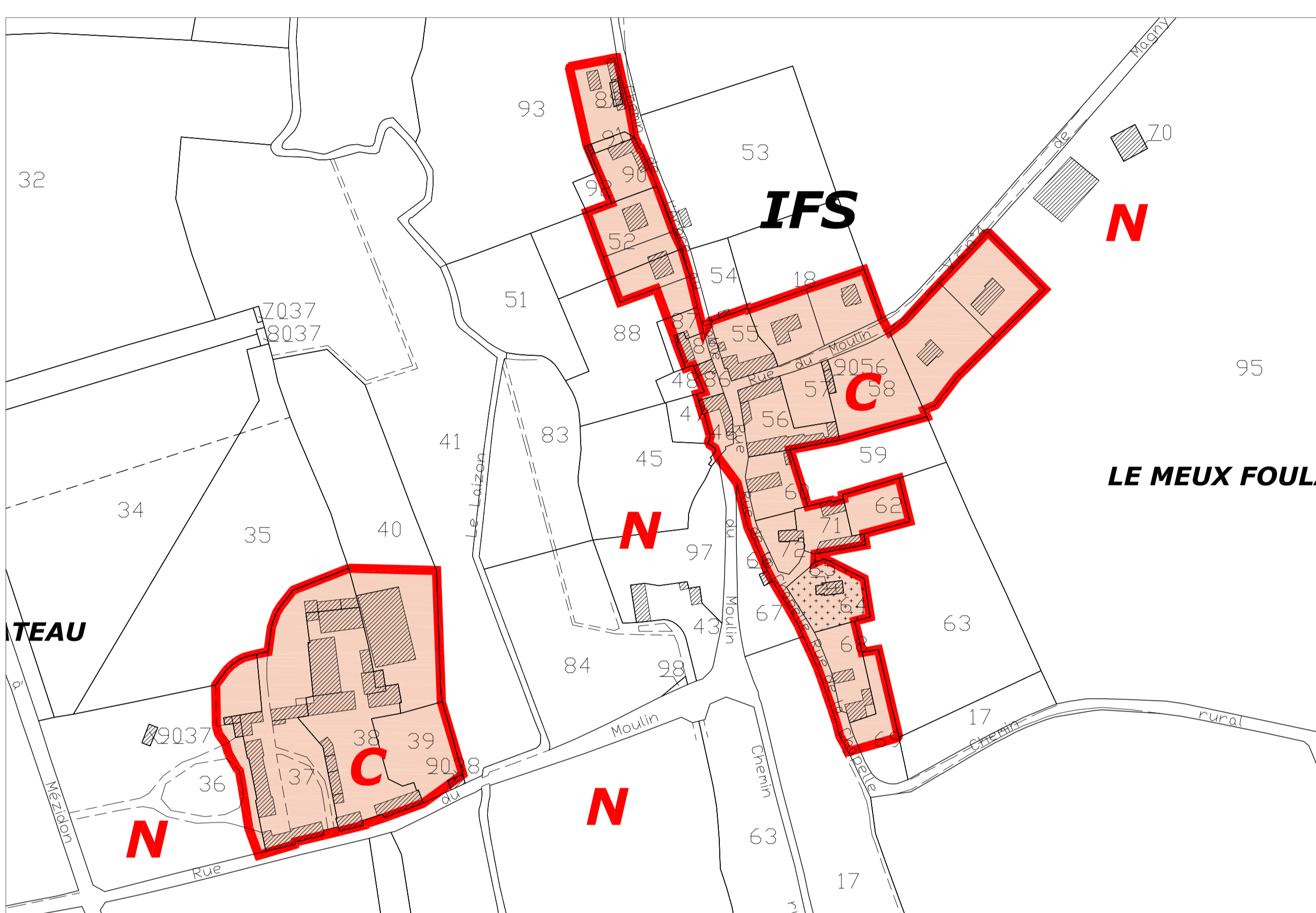
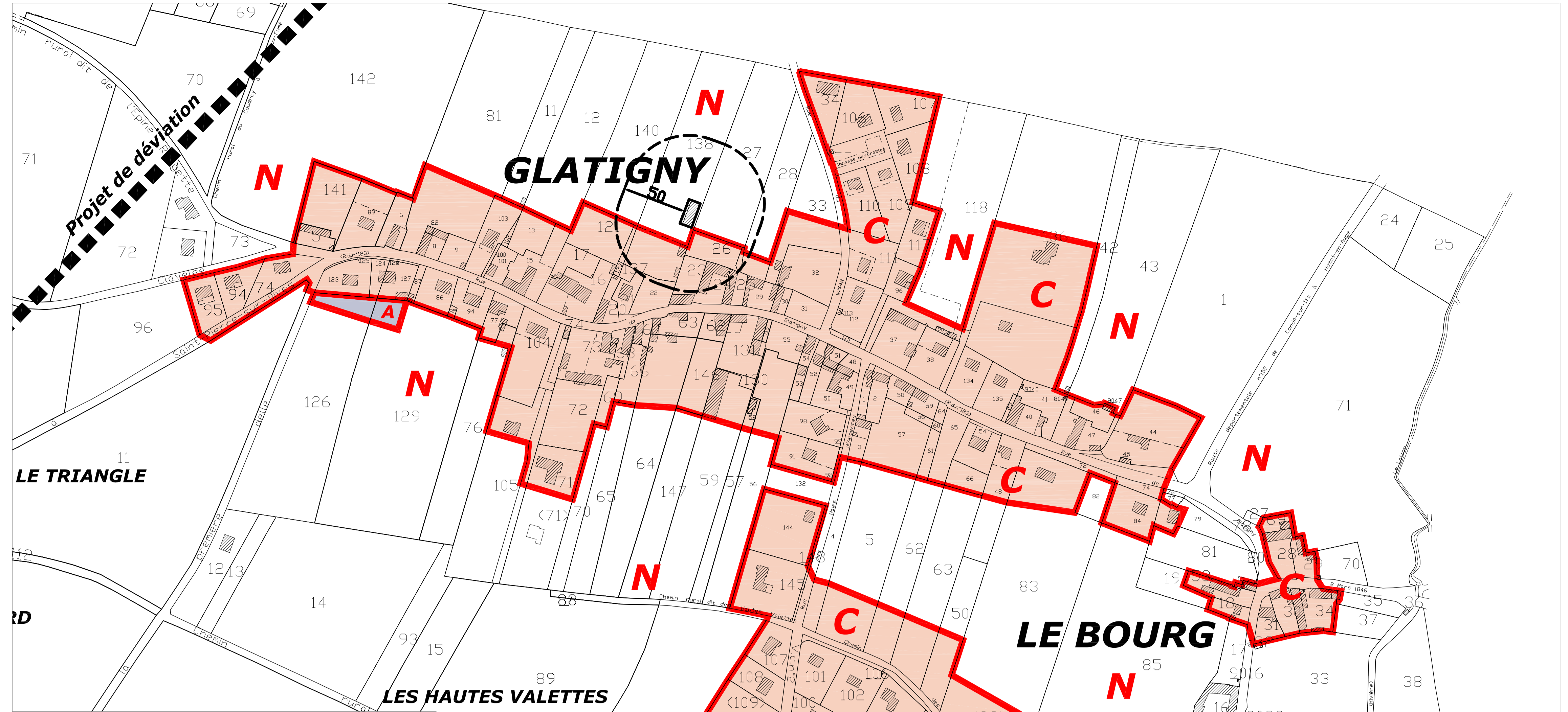


Département du Calvados

Commune de
Condé-sur-Ifs

Carte communale
Plan de zonage
Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal du 15 mars 2011
et validé par arrêté préfectoral du 16 mai 2011

Maire d'ouvrage Commune de Condé-sur-Ifs Rue du Bas Condé 14220 Condé-sur-Ifs tel : 02 31 20 00 73	Assistant au maire d'ouvrage CAUE du Calvados 28, rue Jean Evard 14000 Caen tel : 02 31 15 59 60	Bureau d'études Philippe Avic, architecte-urbaniste 3, rue d'Heusteville 75010 Paris tel : 01 48 24 31 27
---	--	---



Légende

Limite de secteur.

C Secteurs où les constructions sont autorisées.

A Secteurs où les constructions incompatibles avec le voisinage des zones habitées sont autorisées.

N Secteurs où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes, ou des constructions ou installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

